



La commune de Celle L'Evescault

recrute

un Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur :	Commune de Celle L'Evescault 2, rue de Chincé 86600 CELLE L'EVESCAULT
Date de publicité de l'offre :	14 avril 2021
Type d'emploi :	Contractuel
Durée :	6 mois et 15 jours
Période :	du 15 juin au 31 décembre 2021
Temps de travail :	28h par semaine
Nombre de poste :	1
Date limite de candidature :	20 mai 2021

Lieu de travail

Lieu de travail :	Ateliers des Services Techniques 3 rue des Prunus 86600 CELLE L'EVESCAULT
-------------------	---

Détail de l'offre

Grade :	Adjoint technique territorial
Famille de métier :	Entretien et services généraux
Métier :	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (H/F)
Mission :	Entretien des bâtiments (maçonnerie, peinture, entretien courant,...) Entretien des espaces verts, du cimetière et du fleurissement, Entretien des chemins, Entretien du matériel (véhicules, équipements)
Profil demandé :	Savoir travailler en équipe, être organisé, avoir le sens des responsabilités, savoir prendre des décisions Titulaire du permis B, le permis C (poids lourd) serait un plus Titulaire de CACES Une expérience confirmée dans de multiples corps de métier (maçonnerie, plomberie, électricité,...)



Contact et informations complémentaires

Mairie
2, rue de Chincé
86600 CELLE L'EVESCAULT
Tél : 05.49.43.52.56
Mail : celle-levescault@departement86.fr

Dépôt des candidatures

Lettre de motivation et CV à adresser **avant le 20 mai 2021 à 12h par courrier ou par mail**

Entretien avant recrutement le mardi 26 mai le matin

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires. La loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.